

C'est pourquoi nous avons recommandé que le ministère de l'Agriculture du Canada se donne comme objectif à court terme à atteindre au plus tard en 1980 l'allocation de 10 p. 100 de tout son budget de recherche aux travaux visant à améliorer les machines agricoles.

Étant moi-même cultivateur, il me semble que le service d'essai des machines agricoles de la Saskatchewan dans le passé a été bien accueilli par à peu près tout le monde. Je songe aux rapports de l'Administration des machines agricoles. On peut entendre les agriculteurs se recommander de ces rapports pour déclarer que telles ou telles machines font ou non l'affaire. Bien des gens ont reproché l'abandon du programme mais il est maintenant question de le rétablir.

J'aimerais savoir si le gouvernement a l'intention de faire quelque chose. Le professeur Barber le lui a recommandé. Étant donné le succès remporté par le programme en Saskatchewan, n'est-il pas opportun d'examiner à nouveau les avantages qui ont découlé d'un programme de ce genre? Ce ne sont pas seulement les agriculteurs qui en bénéficient. On avait proposé que le gouvernement fournisse aux firmes canadiennes qui fabriquent des machines agricoles, dont l'envergure est faible par rapport aux normes mondiales et qui n'ont pas les moyens ni les installations voulus afin de procéder eux-mêmes à des essais approfondis, ces installations nécessaires. En effet, la part du marché du matériel agricole qui revient à ces firmes peut très bien leur échapper.

Si nous pouvions faire quelque chose pour améliorer la technologie de nos machines agricoles domestiques, si je puis m'exprimer ainsi, nous serions non seulement en mesure de satisfaire une plus grande partie de notre propre marché intérieur, mais également de vendre plus à l'étranger. Je dirais au gouvernement et au secrétaire parlementaire que ma suggestion profiterait à tous les

agriculteurs canadiens, et pas seulement aux agriculteurs des Prairies. Pensez au cas d'une machine mise hors service au moment des récoltes par suite de la défaillance d'un joint de 25c. Ce sont des choses peu agréables mais qui se sont déjà produites. Ces machines devraient être préalablement testées à fond avant d'être mises sur le marché; cela ferait faire de grosses économies à l'agriculteur et au pays. Monsieur l'Orateur, nous avons assez temporisé. Je crois qu'il est temps de faire quelque chose. Je veux savoir ce que le gouvernement a l'intention de faire. Je veux savoir ce que le secrétaire parlementaire a l'intention de faire.

M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, au nom du ministre de l'Agriculture (M. Olson), je suis heureux d'informer l'honorable député de Battleford-Kindersley (M. Thomson) que des discussions ont eu lieu du 22 au 24 septembre derniers, sous les auspices du Comité canadien du génie agricole, entre les représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des universités sur le thème de la Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles.

Quant à la question de l'aide du gouvernement fédéral, je dirais que jusqu'à présent, les gouvernements provinciaux ne nous ont adressé aucune demande relative aux programmes actuels. Pour l'instant, un comité étudie, au sein du ministère, la mise en œuvre de certaines recommandations formulées dans le rapport de la Commission Barber et je puis assurer les députés que ces discussions au sein du ministère et entre les provinces et le gouvernement fédéral vont se poursuivre. Je suis sûr que d'excellents résultats en découleront. Nous serons peut-être en mesure d'annoncer sous peu des programmes et des progrès intéressants qui pourraient contribuer à résoudre les difficultés signalées à juste titre par l'honorable député.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 33.)